

En Bref

Céréales (p. 2)

Stade	Levée à mi-tallage
Limaces	Aucune parcelle n'a atteint le seuil de nuisibilité. Maintenir la surveillance pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade « 3 feuilles ». Risque faible .
Pucerons	Des pucerons ont été observés dans 10 parcelles (en moyenne 2% des plantes colonisées). Seules trois parcelles ont atteint le seuil de nuisibilité. Les températures restent favorables à l'activité des pucerons. Maintenir une surveillance dans les parcelles sans protection de semences insecticides. Risque moyen pour les parcelles protégées semées précocement et arrivant en fin de protection ou parcelles non protégées et faible pour les autres parcelles.
Autres signalements	Des symptômes d'oïdium, de septoriose, d'helminthosporiose et de rouille jaune ont été signalés sur des parcelles de blé ou d'orge cette semaine. Leur présence reste pour le moment sans incidence sur les cultures.

Colza (p. 4)

Stade	Rosette
Larves d'altises d'hiver	Les résultats des sondages larvaires montrent une présence des larves d'altises dans les parcelles de colzas (en moyenne 5 larves par pied (méthode berlèse) ou 32% des plantes touchées (méthode par dissection)). Les colzas sont vigoureux et les larves ne devraient donc pas être problématiques. La surveillance doit être faite sur les colzas petits et qui végètent. Risque faible

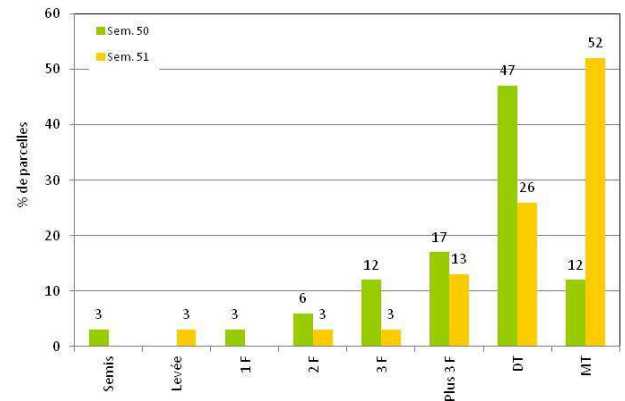
Ce bulletin est le dernier pour les suivis automnales.
Le prochain BSV sera publié en février 2016.

CEREALES

31 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 9, Finistère : 4, Ille-et-Vilaine : 11 et Morbihan : 7).
22 parcelles de blé, 8 parcelles d'orge, 1 parcelle de triticale

Stades

Les parcelles observées du réseau sont comprises entre les stades « levée » (pour une parcelle de blé semée début décembre dans le Finistère) et « mi-tallage » (pour des parcelles semées entre le 15 et 28 octobre).



Ravageur

Limaces : Risque faible

Piégeage : stagnation des captures

Des limaces ont été piégées sur 3 parcelles avec en moyenne 4 limaces / m² (sur 14 pièges relevés). Il n'a pas noté d'évolution pas rapport aux derniers relevés.

Observation des dégâts de limaces sur plantes : beaucoup de parcelles hors de la période de sensibilité

Sur les 14 parcelles observées cette semaine, seules deux parcelles présentent des dégâts (10% et 15% des plantes avec dégâts). Mais, elles ne sont plus dans la période de sensibilité.

Aucune parcelle ne dépasse le seuil de nuisibilité.

Maintenir une surveillance dans les parcelles présentant un risque agronomique élevé et n'ayant pas encore dépassé le stade « 3 feuilles ».

Risque **faible**.

Période d'observation : Du semis jusqu'au stade « 3 feuilles ».

Seuil de nuisibilité :

- Avant la levée : à partir de 20 limaces / m² piégées et une dynamique de piégeage croissante.
- Après la levée : plus de 20% des plantes présentant des dégâts.

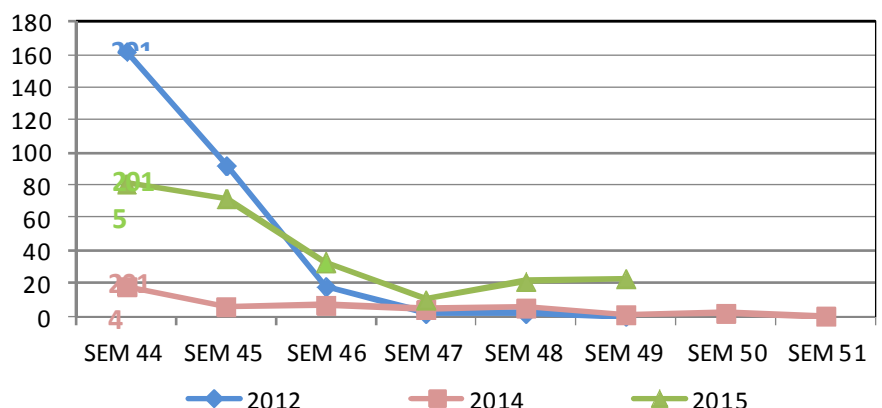
Pucerons : Risque faible à moyen

Courbe de vol des pucerons d'automne : faible présence

D'après les données de la tour à succion de l'INRA (Le Rheu), le nombre de pucerons capturés reste faible.

Des pucerons ont été piégés dans 36% des parcelles suivies (en moyenne : 1 puceron par piège) cette semaine.

Nombre de pucerons capturés hebdomadairement par la tour à succion de l'INRA de Rennes pour (2012 - 2014 - 2015)



Comptage des pucerons sur les plantes : faible présence

Dans les parcelles observées dans le réseau cette semaine, 3% des parcelles ne sont pas protégées par un traitement de semences.

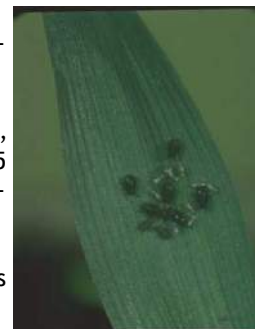
Sur les 28 parcelles observées cette semaine, des pucerons ont été vus dans 10 parcelles (Domloup, Guégon, Lanouée, Pocé les Bois, Saint Barnabé) (toutes protégées par un traitement de semences et semées entre le 15 et 24 octobre). Le pourcentage moyen de plantes colonisées est de 2%. Trois parcelles dépassent le seuil de nuisibilité (présence de plus de 10 jours dans la parcelle).

Les températures restent au-dessus des moyennes et sont toujours favorables au maintien des pucerons dans les parcelles. Les pucerons ne sont plus actifs seulement en-dessous de 3°C.

Maintenir une surveillance particulière dans toutes les parcelles sans protection de semences insecticides et dans les parcelles protégées semées précocement (10 – 15 octobre) arrivant en fin de période de protection et qui approchent ou sont au stade « 5 feuilles ». Au-delà du stade « 2 talles », le risque de transmission diminue sensiblement.

Risque **moyen** pour les parcelles semées précocement et les parcelles non protégées.

Risque **faible** pour les autres.



Jeune colonie sur blé
Source : INRA

Période d'observation : De la levée jusqu'au stade « 3 feuilles ».

Au vu des semis précoces et des conditions climatiques douces, la période de risque va s'étendre au-delà du stade « 3 feuilles » (jusqu'au stade « début tallage — 4 / 5 feuilles » pour cette année).

Seuil de nuisibilité : 10% des pieds colonisés par au moins un puceron ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours dans la parcelle quelque soit leur nombre.

Facteurs favorables :

- Semis précoces,
- Repousses de céréales dans la parcelle ou dans l'environnement proche ou d'autres cultures avec présence de pucerons (maïs),
- Températures douces après la levée, temps sec.

Autres symptômes

Dans diverses parcelles, des symptômes de maladies ont été signalés :

- **Septoriose** : maladie signalée dans six parcelles de blé. Cette maladie est sans conséquence, pour le moment. Elle est essentiellement notée sur les feuilles basses.
- **Oïdium** : symptômes toujours signalés sur cinq parcelles de blé et quatre parcelles d'orge. Cette maladie est sans gravité à ce stade de la culture.
- **Helminthosporiose** : maladie observée sur deux parcelles d'orge (sans dommage pour la culture à ce stade).
- **Rouille jaune** : maladie signalée sur deux parcelles (variétés : Chevron et Fluor) cette semaine en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes d'Armor.

COLZA

19 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 5, Finistère : 6, Ille-et-Vilaine : 5 et Morbihan : 3).

Ravageur

Larves d'altises d'hiver : Risque faible

Pesée de matière verte : colzas bien développés

Au vue des conditions climatiques favorables de cet automne, les colzas se sont bien développés.

Des pesées de matière verte ont été réalisées dans 29 parcelles du réseau. En moyenne, les colzas pèsent 2.49 kg/m² (de 1.1 à 3.8 kg/m²).

Sondage larvaire : présence notée mais à relativiser en fonction de l'état de développement des colzas (colzas vigoureux souvent observé)

Des sondages larvaires ont été effectués dans les parcelles selon deux méthodes : méthode berlèse ou méthode par dissection (cf. BSV n°29 du 03-11-15).

• Résultats par méthode berlèse :

Sur 8 parcelles observées, la moyenne est de 5 larves par pied.

Sur ces 8 parcelles, cinq ont atteint ou dépassé le seuil de nuisibilité. Mais, les colzas sont très gros ce qui permet de réduire fortement le risque.

• Résultats par méthode de dissection :

Sur 11 parcelles observées, la moyenne est de 32% des pieds touchés.

Sur ces 11 parcelles, une seule a dépassé le seuil de nuisibilité mais également présence de colzas très développés (risque faible).

Réaliser vos propres sondages larvaires.

Une surveillance doit être faite dans les parcelles où les colzas sont petits et végètent. Dans les parcelles où les colzas sont fortement développés, les larves ne devraient pas être préjudiciables.

Risque **faible**.

Attention : Présence également dans les pétioles de larves de mouches mineuses (larve blanche sans patte et puppe marron). Pour ce ravageur, l'intérieur du pétiole est brun marron. Pour les larves d'altises d'hiver, les larves ont les deux extrémités noires et ont des pattes. Les symptômes sont des galeries à l'intérieur des pétioles.

Période d'observation : 5—6 feuilles à la reprise de végétation.

Seuil de nuisibilité selon la méthode d'observation :

- **Dissection :** 7 pieds sur 10 avec au moins une larve (spécialement pour les parcelles les plus chétives)
- **Berlèse :** 2—3 larves par pied

Un colza bien développé à l'automne est beaucoup moins sensible aux dégâts de larves et la nuisibilité n'est importante que si le cœur du colza est touché.



Larve d'altise d'hiver
Source : Fredon Bretagne



Galleries causées par les larve
d'altise d'hiver
Source : Terres Inovia

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CA 22, CA 29, CA 35, CA 56, CECAB, CLAL St Yvi, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, CRAB, D2N, Ets Moisdon, Ets Touchard, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, Gaudiche SA, Gruel Fayer, Hautbois SA, LEGTA Caulnes, Lycée de Bréhoulou, Lycée La Touche, SARL Paul DUCLOS.

Direction de Publication
Chambre Régionale d'Agriculture
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Alix DELEGLISE
Animatrice inter-filières
Tél : 02 23 48 23 23

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Nathalie SAULAIS
Animatrice Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau AA pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.